

DOSSIER PÉDAGOGIQUE

BRIOCHES ET RÉVOLUTION ! Ou la révolution racontée aux enfants et à leurs parents

Spectacle tout public

A partir de 11 ans



Un spectacle de Bérangère Jannelle, avec Juliette Allain et Vincent Berger

EQUIPE DU SPECTACLE

Mise en scène Bérangère Jannelle

Scénographie Heidi Folliet

Costumes Salomé Vandendriessche

Lumière et Son Bérangère Jannelle et Guillaume Lorchat

Régie générale

Guillaume Lorchat

Créé le 1er mars 2026 à la Scène nationale de Bayonne Aquitaine

Production La Ricotta – compagnie conventionnée par le Ministère de la culture DRAC Centre-Val de Loire et par la Région Centre-Val de Loire.

Coproduction Fonds de production Zéphyr – plateforme jeunesse en Nouvelle-Aquitaine – en coopération avec la DRAC Nouvelle-Aquitaine, Théâtre Olympia - CDN de Tours, Théâtre d'Angoulême SN, Halle aux Grains Scène nationale de Blois, Théâtre Molière -> Sète, Scène nationale archipel de Thau, Théâtre de Chartres SCIN art et création.

Avec le soutien du Conseil départemental du Loir-et-Cher

Sommaire

1. A propos du spectacle
2. Repères historiques
3. L'avant spectacle
4. L'après spectacle
5. Petit repère philosophique des Lumières
6. Le spectacle dans vos programmes scolaires
7. Annexes
8. Définitions utiles
9. Biographie de la metteuse en scène

1 - A PROPOS DU SPECTACLE

L'histoire à table ...

Quand j'ai inventé pendant le confinement le projet *Une histoire de l'argent racontée aux enfants et à leurs parents*, dans le cadre de la fabrique théâtrale des savoirs, je l'ai pensé sous forme d'une trilogie de théâtre de table avec un minimum de moyens et en partant d'objets usuels.

De là, des propositions scéniques inspirées de l'histoire anthropologique, sociale, culturelle, et de laboratoires/enquêtes menés avec les enfants et les adolescents en amont pour mettre en scène de manière joueuse des grands débats de notre société avec des objets pauvres, souvent même des rebuts.

Ces spectacles engagent un rapport direct avec le public... Les formes proposées peuvent être jouées sur les plateaux et en dehors dans des lieux non dédiés. Elles s'adressent à tous les publics à partir de...

Brioche et Révolution ! s'inscrit pleinement dans cette démarche mêlant fiction et sciences humaines et sociales que je mène au sein de « la fabrique théâtrale des savoirs » avec les enfants et les adolescents notamment dans *Les Lucioles* (film), *Z comme zigzag*, *Les Monstres* (avec des enfants comédiens), les *Conversations* sur le progrès dans l'espace public et récemment *Une histoire de l'argent racontée aux enfants et à leurs parents*.

Au cours de mes recherches, de mes laboratoires, j'ai assisté à des discussions de haut vol entre enfants, à de véritables débats philosophiques et politiques que j'initiais ou qu'ils initiaient. De quoi il s'agissait au fond ? De fabriquer ensemble des micro-sociétés marquées par la diversité, les désaccords parfois vifs mais aussi la joie d'être ensemble, de s'exprimer, de s'écouter en cherchant à établir des règles du jeu pour la vie en commun, à mener des actions collectives au nom de l'intérêt commun, de ce qui est juste...

Ces sociétés vivantes me sont apparues comme un exercice vivifiant de démocratie. Celle à la fois des vieux Grecs et des Gavroches, celle des « tiers ». Comme si les enfants et les adolescents faisaient profondément dans l'acte de grandir avec les autres l'expérience charnelle de la démocratie. Et plus cette idée s'imposait à moi, plus je me disais que la question de la démocratie, cette manière de faire société ensemble, de prendre à bras le

corps la chose publique, de débattre, exigeait concrètement de se faire avec l'enfance et la jeunesse.

A l'instar des débats historiques menés pas les « enfants de la politique » qui ont généré en 1789 la rédaction de la Constitution, la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen au cours des États généraux puis de la République, je vois le processus de la Révolution française comme l'enfance de la politique. L'enfance ingénue, fouguese, et tellement raisonnée, tellement avide d'inventer les règles du jeu d'une vie publique. Car oui les protagonistes de l'époque apprenaient avec fougue en même temps qu'ils inventaient un monde nouveau. Ce pourquoi aujourd'hui, j'éprouve une véritable nécessité à mettre en œuvre ***Brioche et Révolution !*** dans un monde où la démocratie est fortement menacée. Le spectacle accessible à partir de 11 ans met en scène de manière profonde et ludique le processus vivant et joyeux de construction démocratique par les député·es néophytes, les enfants de la république et le peuple des rues : les électeur·ices.

Il se met en scène en mettant l'Histoire à table avec du pain et des brioches ! Ouvrant grand la boulangerie de l'Histoire et de l'actualité qui trouve dans cette période de profonds échos.

Le spectacle met concrètement en scène les 5 premiers mois de la révolution française. Ils restituent de manière fouguese les débats qui mettent à la constitution de l'Assemblée nationale et à la déclaration des droits de l'homme et du citoyen. Dans le même temps, il met en images les grands évènements de cette période: la prise de la Bastille, la nuit du 4 Août, la marche des femmes à Versailles pour ramener "le Roi, le boulanger et la Reine, la boulangère à Paris."

Bérangère Jannelle

En préambule

Vous trouverez dans ce dossier des ressources pour aborder le spectacle par niveau avec des activités distinctes pour les collégiens et les lycéens.

2 - Repères historiques

Le spectacle *Brioche et révolution !* ne couvre pas la période complète de la Révolution française qui s'étale de 1789 à 1799. Elle ne couvre que les 5 premiers mois où les Etats généraux ont un rôle déterminant.

Chronologie de la Révolution française au sein du spectacle (mai - septembre 1789)

Le spectacle ne traite pas de l'ensemble de la révolution française mais du début. les 5 premiers mois.

Contexte : La France est accablée par une **énorme dette** en raison de guerres coûteuses et des dépenses somptuaires de la cour de Versailles. Le système fiscal est très **injuste**, car les **paysans** et les **bourgeois** qui constituent le Tiers Etat supportent la majeure partie des impôts, tandis que le **clergé** et la **noblesse** en sont largement exemptés. Les **mauvaises récoltes** de 1787 et 1788 provoquent une **hausse du prix du pain**, aliment de base pour les plus pauvres. Le peuple souffre de **famine**, de chômage, et de **misère croissante**.

- **5 mai 1789 : Ouverture des États généraux** à Versailles, convoqués par Louis XVI pour résoudre la crise financière.
- **17 juin 1789** : Les députés du **tiers état refusent la séparation des assemblées par ordre** et se proclament **Assemblée nationale**, affirmant représenter la nation.
- **20 juin 1789 : Serment du Jeu de Paume** : les députés jurent de ne pas se séparer avant d'avoir rédigé une **Constitution**.
- **9 juillet 1789** : L'Assemblée nationale devient **Assemblée nationale constituante**. Le Roi ordonne aux ordres privilégiés d'intégrer l'assemblée nationale.
- **14 juillet 1789 : Prise de la Bastille** à Paris. Dans la suite des émeutes liés au manque de pain et à sa cherté, le roi envoie des militaires dans Paris. C'est l'escalade qui entraîne la prise de la Bastille où le peuple de Paris espère trouver des armes pour se défendre. Début de la Révolution populaire.
- **4 août 1789 : Abolition des privilèges** : la nuit du 4 août, les députés mettent fin aux droits féodaux et aux privilèges des ordres à l'initiative des nobles eux mêmes. Les nobles sont alors obligés de payer des impôts et renoncent à de nombreux passe-droit.
- **26 août 1789 : Déclaration des droits de l'homme et du citoyen** : texte fondamental affirmant l'égalité, la liberté, la souveraineté du peuple et la propriété comme droit naturel dans l'esprit des philosophes des lumières.

5 octobre 1789 – Marche des femmes sur Versailles : des milliers de **femmes parisiennes**, principalement des **marchandes et des ouvrières**, marchent jusqu'à **Versailles** pour protester contre la **cherté du pain** et demander au roi de **revenir à Paris afin qu'il ratifie la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen**.

3 - L'AVANT SPECTACLE

Activité 1 : Questionner le titre du spectacle

Activité 2 : Envisager l'esthétique du spectacle à partir des recherches iconographiques qui ont servi à mettre en scène le spectacle.

Activité 3 : Essayer d'appréhender la mise en scène du spectacle : le théâtre de table (collèges)

Activité 4 : Le bien commun : comment décider ? Jeux à mener en classe (collèges)

Activité 5 : Cahier de doléances (collèges et lycées)

Activités 6 : Prendre des rôles au théâtre à partir de la démarche activée dans le spectacle (lycée)

Activité 1 : Questionner le titre du spectacle

Proposer aux élèves de saisir l'esprit du spectacle et la démarche de la metteuse en scène à partir du titre.

En choisissant "Brioche et révolution !", Bérandère Jannelle accole deux mots. Essayer d'en percevoir la signification, l'enjeu.

Pourquoi Brioche ? C'est l'occasion de rappeler les famines qui marquent les années 1780 en France et les inégalités entre les Français et les Françaises. Au moment où Louis XVI convoque les Etats généraux à Versailles, la France de l'Ancien régime est divisée en 3 ordres : Tiers Etat, Noblesse, Clergé.

Le Tiers Etat représente 96% des français. Ils travaillent et paient seuls tous les impôts qui permettent au royaume, à l'Etat de fonctionner. La grande majorité du Tiers Etat est pauvre. Et peine à se nourrir, à trouver du pain qui constitue alors la base de l'alimentation.

Au cours des événements de la Révolution, le peuple (notamment les femmes des quartiers pauvres de Paris) vont réclamer du pain auprès du Roi à Versailles.

Marie-Antoinette, Reine de France, épouse de Louis XVI aurait alors commenté cet événement en déclarant: "S'ils n'ont pas de pain! Ils n'ont qu'à manger de la brioche!"

C'est une réplique qui montre la rupture avec les pauvres : le peuple ne mange jamais de brioches et le peuple de Paris manque de blé.

Pourquoi Révolution ? Revenir à la première définition : cycle, tour. La révolution, au sens politique, signifie un renversement de régime, dans la façon de gouverner, de produire et de répartir les richesses etc. Les révolutions politiques sont indissociables des idéaux de justice et de liberté. Insatisfaits de leur sort, les hommes et les femmes s'indignent de manière collective et tentent de transformer l'ordre des choses. La révolution est une rupture fondamentale qui se marque par un avant et un après. Elle nécessite un élan collectif. Un mouvement partagé.

On notera que les deux mots sont accolés et réunis par un point d'exclamation. Signe d'une insolence rieuse, d'un impératif : on réclame : Et des brioches et la révolution! le plaisir et la justice/la liberté ensemble : ensemble!

Interroger les élèves: connaissent-ils des révolutions plus récentes ? révolutions arabes etc.



Source : Conseil municipal à Lille



Source : Assemblée nationale, Paris



Maquette de la scénographie de *Brioches et Révolution !* par la scénographe Heïdi Folliet

SOULEVEMENT CONTRE LES DICTATURES ET LES RÉGIMES "DÉMOCRATIQUES" AUTORITAIRES



La liberté guidant le peuple, Eugène Delacroix (Le Louvre)



Source : manifestation contre la guerre, USA 68



journal le monde, manifestation en Tunisie Octobre 2022



Octobre 2022, révolte des femmes contre le régime Iranien

LES ENFANTS, LES JEUNES DANS LES REVOLUTIONS



Source : détail du tableau d'Eugène Delacroix la liberté guidant le peuple



Manifestation pour le climat, 2019

Activité 3 : essayer d'appréhender la mise en scène du spectacle : le théâtre de table (collèges)

Brioche et Révolution ! est le deuxième volet d'une trilogie de théâtre de table, un format à la frontière du théâtre de personnes et du théâtre d'objets.

Le théâtre d'objets implique non seulement l'utilisation de nombreux objets, accessoires, mais les objets peuvent être transformés pour prendre en charge la narration. Ainsi, plutôt que de représenter la Révolution avec des décors réalistes ou de nombreux comédiens, les deux interprètes détournent des objets usuels pour incarner personnages et situations historiques.

A partir du titre, et de l'iconographie du spectacle et de ce que vous savez de la révolution, que pouvez déduire des objets qui seront utilisés ? Comment pourraient-ils être détournés de leur usage pour porter les thèmes et les personnages de la révolution ?

Par exemple: avec un chiffon, on peut faire un drapeau. une écharpe de député...

Détourner les objets connus



Sacs papier, sacs kraft





Activité 4 Le bien commun : comment décider ? Jeux à mener en classe (collèges)

Comment prendre des décisions pour le bien commun versus intérêt privé.

I. Exercices à mener sur les procédures pour décider comment voter à l'issue d'un débat

Votre voyage en mer a tourné au cauchemar. Le bateau a fait naufrage. Avec plusieurs autres passagers, vous avez trouvé refuge sur une île déserte. Quelqu'un a suggéré de choisir par le vote une règle de distribution de la nourriture.

1. Chacun reçoit la même quantité de nourriture
2. Chacun recevra la quantité nécessaire à ses besoins
3. Chacun recevra de la nourriture en fonction du travail fourni.

Chaque élève prend une décision secrète. Et note pour lui-même au moins deux arguments avec lesquels il pourra convaincre.

Ensuite, on demande aux élèves qui ont choisi la première procédure, ceux qui ont choisi la deuxième et ceux qui ont choisi la troisième de se réunir en 3 groupes distincts. Ensemble, mais de manière secrète, ils développent 3 arguments pour convaincre les autres groupes de leurs propositions. Tout en imaginant 3 arguments adverses. Les arguments doivent être développés et l'idée essentielle doit en être tirée : efficacité, moralité, intérêt personnel, humanité....

Un débat est enfin organisé entre les 3 groupes qui doivent s'écouter tout en se répondant vraiment et en tentant de faire entendre leurs arguments.

A l'issue de ce débat houleux (!) revenir à un temps calme.

II. Soumettre de nouveau les 3 options et distribuer une feuille à chacun sur laquelle chacun réfléchit de nouveau à la question en se demandant:

° Quelles manières d'aborder le problème privilégieras-tu pour te décider ? Range les et numérote les par ordre d'importance.

A. Quelle est la possibilité qui me sera le plus utile ?

B. Laquelle est la plus équitable ?

C. Laquelle est la plus bénéfique pour le groupe ?

D. Laquelle serait la plus humaine ?

° Avec laquelle de ces phrases es-tu d'accord ?

A. ce qui m'est personnellement bénéfique est aussi ce que j'ai le mieux à faire.

B. j'ai tendance à voter pour tout ce que je considère comme bien.

C. Aucune

D. les deux.

Discuter de ces dernières modalités de façon calme et collective.

III. Décider, décider, décider

Voici 4 méthodes de prise de décision : A. Débat argumenté et vote majoritaire B. Examen des faits C. Utilisation d'une encyclopédie D. Demander à une autorité. E. Faire passer un examen

Laquelle de ces méthodes utiliserais-tu pour chacune des prises de position que voici?

La classe doit-elle accueillir un élève étranger ?

A qui attribuer le prix du meilleur élève en mathématique ?

Qui représentera la classe au concours de grammaire ?

Qui doit devenir délégué de classe ?

Quel est le meilleur dentifrice ?

Quelle est la ville la plus proche de l'équateur ?

Doit porter un uniforme à l'école/au collège/au lycée (selon l'établissement) ?

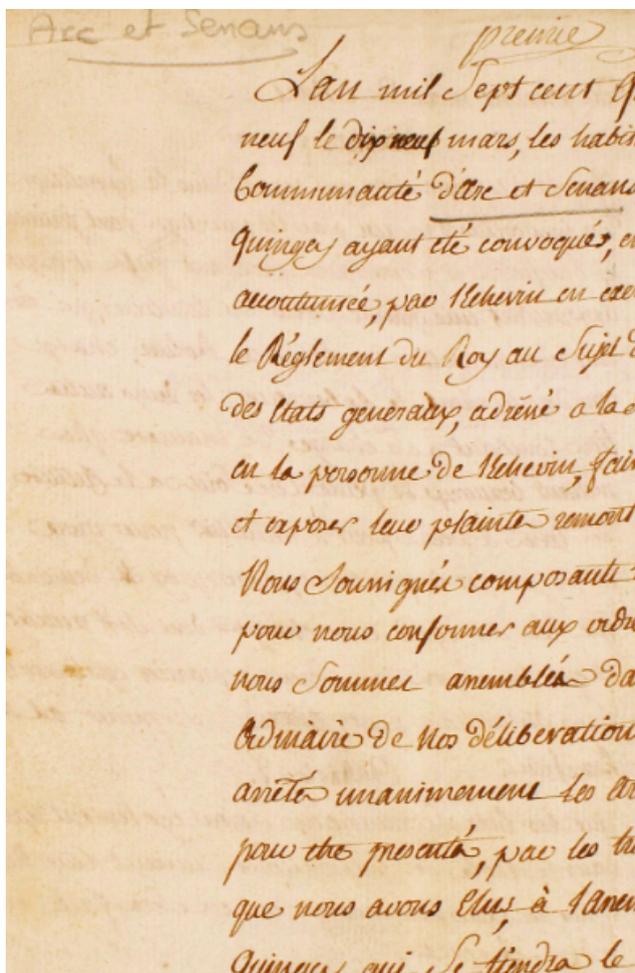
Que va-t-on faire pour la fête de l'école/du collège/du lycée (selon l'établissement) ?

Activité 5 : Cahier de doléances (collèges et lycées)

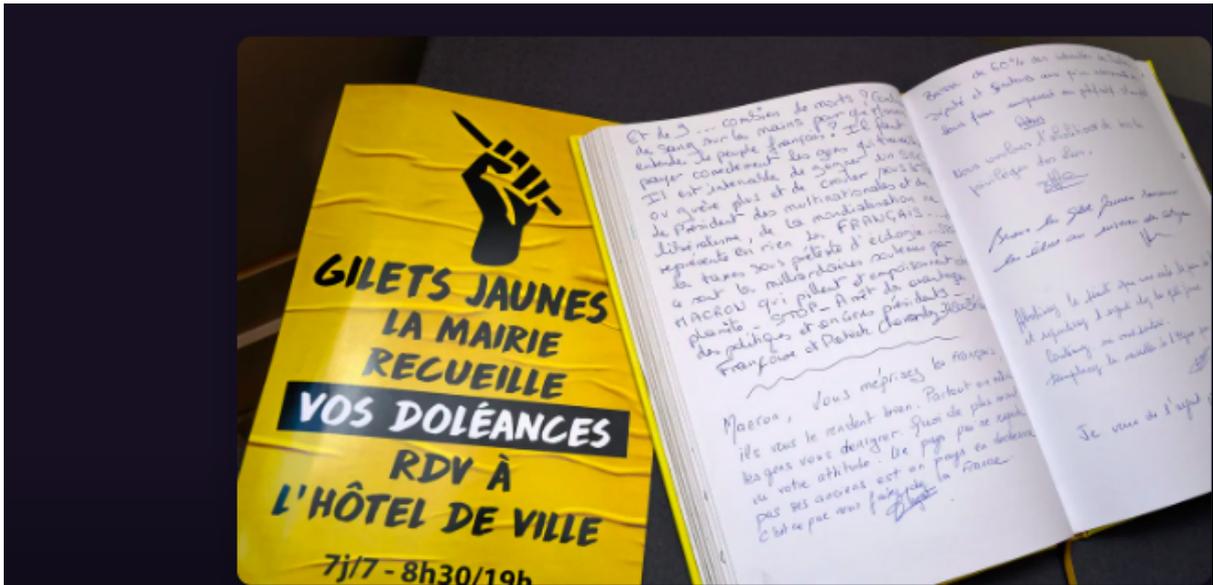
Rappel : Alors que la France va mal, que beaucoup de Français et Françaises sont mécontents, Louis XVI demande au peuple de rédiger des cahiers de doléances.

Un cahier de doléances est un document dans lequel les électeurs et les électrices après s'être réunis pour débattre de leurs idées, expriment leurs critiques et leurs souhaits. Ils expriment ce qui les met en colère, leur cause du souci et qui concerne la société toute entière, ce qu'ils trouvent injuste et ce qu'ils proposent de changer. Les cahiers de doléances sont adressés aux gouvernants.

Comparaison d'extraits des cahiers de doléances de 1789 et de ceux de 2019 (pendant la crise des gilets jaunes)



Cahier de doléances des Arcs, Arch. Dép. Var 1 B 2466



Cahier de doléances 2019

Cahier de doléances de Châteaudouble, Arch. Dép. Var 1 B 2466

"La liberté de penser et d'écrire sera établie en loi."

"La liberté de publier ses opinions, faisant partie de la liberté individuelle, puisque l'homme ne peut être libre, quand sa pensée est esclave ; la liberté de la presse sera accordée indéfiniment, sauf les réserves qui pourront être faites par les Etats généraux."

Cahier de doléances de Draguignan, Arch. Dép. Var 1 B 2466

"L'imprimerie, écho de la pensée, sera libre comme elle, sans cependant que l'on puisse s'en servir pour corrompre les mœurs, renverser la religion et noircir l'honneur des citoyens."

Cahier de doléances des apothicaires de Nantes

Art. 9 Que nos huit députés aux États Généraux soient choisis dans chaque classe des citoyens à raison de son influence dans la chose publique. Aucune classe ne doit prétendre à la prépondérance. Le Tiers Etat a réclamé contre l'usurpation des deux ordres.

Cahier de doléances de la commune de Barbechat en la paroisse de La Chapelle-Basse-Mer

Art. 12 Il n'y aura plus aucun esclave en France, ni dans les colonies françaises de l'Amérique.

Art. 21 Il sera fait un nouveau code civil, simple et uniforme pour tout le Royaume

Extraits des cahiers de doléances de 2019

« Monsieur le Président, j'aimerais que vous expliquiez à ma fille de 5 ans pourquoi maman ne met pas le chauffage partout dans la maison ? (...) Pourquoi le soir maman mange ce qu'il reste dans son assiette ou

bien une tasse de café ? (...) Pourquoi maman a traversé beaucoup de rues très loin de la maison pour enfin décrocher un emploi précaire alors que selon vous une seule rue suffisait ? (...) Pourquoi maman utilise la prime de Noël pour payer la taxe d'habitation et audiovisuelle avec des pénalités de retard ? Pourquoi maman se sent heureuse et dit qu'elle est riche quand elle arrive à s'offrir un café en terrasse bien meilleur qu'à la maison ? Pourquoi maman sait déjà qu'elle ne pourra pas lui payer de grandes études ? (...) Monsieur le Président, pensez surtout à lui expliquer comment fait maman pour rester digne et humble quand les préoccupations du peuple vous passent au-dessus de la tête (...) Une maman comme tant d'autres ! » (A Libourne, en Gironde)

« Nous sommes en zone rurale où personne ne veut venir, alors qu'il y a un réel potentiel de travail et aussi une réelle qualité de vie. Je pense que la décision doit venir d'en haut pour faire venir les médecins et autres professionnels de santé dans nos territoires ruraux. Peut-être obligation d'effectuer des stages en milieu rural au cours de leurs études, ou obligation (tout court) de travailler trois ou cinq ans en campagne. Il y a beaucoup d'a priori sur le travail en milieu rural et il serait nécessaire de faire évoluer ces idées préconçues et archaïques. »

(A Azerables, en Creuse)

° Proposer aux élèves de rédiger un cahier de doléance à partir de leurs ressentis, dont des extraits pourront être utilisés par les comédiens pendant le spectacle.

° Proposer aux élèves plus âgés d'écrire à partir d'une doléance, d'une cause sociale qu'il leur tient à cœur un discours à l'assemblée en les faisant travailler sur l'argumentation et l'art oratoire. (l'équipe du spectacle peut intervenir dans cette perspective pour travailler avec les élèves)

Activités 6 : prendre des rôles au théâtre à partir de la démarche activée dans le spectacle (Lycée)

La démarche de Bérangère Jannelle dans *Brioche et révolutions !* consiste à rendre l'Histoire abordable pour tous, à faire jouer l'Histoire pour qu'elle nous permette de réfléchir à notre monde.

Dans cette perspective, le travail avec les acteurs se construit entre des archives historiques, des scènes écrites et des improvisations qui permettent de réécrire les scènes. Ainsi, le travail mené avec les acteurs consiste à faire jouer l'histoire :

- grâce au travail à partir de soi mais dans la situation de l'époque ;
- grâce à l'improvisation à partir des situations historiques
- en trouvant le vocabulaire juste qui fasse le lien entre l'époque et aujourd'hui
- en portant un point de vue en son nom (même s'il est loin du nôtre) sans se déguiser en personnalité historique ni se travestir

Il peut être proposé aux élèves de s'approprier la démarche historique et dramaturgique qui a été celle des acteurs à travers un exercice d'improvisation, à partir d'archives historiques (annexe).

Seul ou en petit groupe, demander aux élèves de lire le texte d'archive et de repérer ses grandes idées (travail de synthèse). Pour les aider, leur demander ce qui est contesté, défendu ou proposé dans ce texte, à qui il est adressé, à quoi il réagit, etc.

Demander aux élèves de reformuler les grandes idées exprimées dans le texte avec leurs propres mots, avec leur langage contemporain. Il s'agit comme dans un travail de traduction ou de paraphrase, de moderniser et simplifier la langue pour s'en approprier les idées. Il est possible de réaliser cette étape par écrit afin d'avoir ensuite un canevas dans lequel chacun dans le groupe a une prise en charge même si elle est mineure. L'exercice doit être vraiment collectif.

La classe se transforme ensuite en salle de débat : chaque groupe d'élèves va à la tribune pour défendre oralement les grandes idées de son archive. Il ne faut en aucun cas lire le texte ou lire ses notes : il s'agit de s'essayer à l'improvisation à partir du canevas préalablement réalisé. La prise de parole publique se fait à la première personne (« nous »). Chacun des élèves du groupe doit avoir sa place. Le but est d'être crédible et que les arguments soient ressentis. Ils ont aussi pour objectif de faire réagir les camarades.

4 - L'APRÈS SPECTACLE :

Activité 1 Analyse des ressentis

Les élèves se sont-ils sentis concernés ? Est-ce que ça leur a fait penser à des choses aujourd'hui ? des révoltes ? des questions ? Se sont-ils sentis pris à partie ? Est-ce que ça les a aidé à être dans le spectacle ? A l'issue de ces questionnements, les élèves pensent-ils que le théâtre peut aider à transformer des choses ?

Activité 2 Faire son propre spectacle

° Faire des personnages grâce aux costumes.

Commencer par demander aux élèves, divisés en trois groupes, de faire une recherche iconographique historique selon les trois grands groupes de personnages du spectacle, qui recoupent des catégories sociales distinctes et donc des styles vestimentaires particuliers : le roi et la cour (richesse, apparat), les députés (le règlement des États généraux prescrivait une tenue particulière aux députés selon leur ordre), les habitants des quartiers de Paris (artisans, ouvriers, indigents...).

Repérer des signes distinctifs pour chaque catégorie.

Une fois ces images historiques et critères distinctifs réunis, chercher des équivalents modernes et faire des propositions sous forme de croquis ou découpages à partir de photos de magazines. Les élèves sont libres d'aller chercher dans tous les domaines (politique, cinéma, people, etc.).

° Rapprocher le passé et le présent grâce à la musique : Playlist

Trouver en musique (rap etc.) une chanson qui se rapprocherait du Tiers Etat

Quelle musique pourrait aller avec l'Assemblée nationale ? les députés ? (cela peut -être une musique qui donne une énergie particulière, qui incarne la recherche d'un idéal) et les privilégiés d'aujourd'hui ?

Activité 3 - Débats (collèges, lycée)

Débat 1 visant à rendre actuels les enjeux de la déclaration des droits de l'homme et du citoyen: liberté, égalité

La DHC déclare les hommes libres et égaux en droits.

"Article 1er - Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits. Les distinctions sociales ne peuvent être fondées que sur l'utilité commune.

° Quelles sont les limites de la liberté ? (les droits de l'autre, la justice...)

° Qu'est-ce qui empêche la liberté ? (le pouvoir oppressant, ne pas subvenir à ses besoins, ne pas survivre...)

Débat 2 : droits naturels ?

Compte tenu du fait que dans la DHC, le terme d'Homme englobe tous les adultes, hommes et femmes compris. Y a t il des êtres qui en sont exclus ?

A partir des réponses proposées, proposer aux élèves un débat sur les thématiques suivantes

Le vote des enfants

Ressources : la convention internationale des droits de l'enfant stipule que tout enfant a le droit d'être informé, de s'exprimer et de participer à la vie publique.

Les enfants pourraient-ils voter ? Qu'est-ce qui pourrait être mis en place pour cela ? Que faudrait-il faire pour qu'ils le puissent ? A quoi cela obligerait les gouvernements ?

Les droits de la nature, des autres vivants

Comment protéger les êtres vivants non-humains, c'est-à-dire comment protéger la nature?

Exemple: en Nouvelle-Zélande, le Parlement a accordé au fleuve Whanganui le statut d'entité vivante. Les droits et les intérêts du cours d'eau pourront être défendus devant la justice

Les biens communs : pour pousser le débat.

A partir du débat précédent, se demander s'il devrait y avoir des biens communs qui devraient être accessibles à tous afin de subvenir à ses besoins. Cela pourrait s'étendre à des biens naturels comme l'eau, la mer...

Débats philosophique (lycée)

Quand la loi n'est pas juste doit-on toujours s'y soumettre ? Quelle est la différence entre la loi et le droit ?

La violence peut-elle être légitime?

5 - Petit repère philosophie des lumières

Dégager l'idée principale de chacun de ces textes.

Texte 1 Aucun homme n'a reçu de la Nature le droit de commander aux autres. La liberté est un cadeau du ciel, et chaque individu a le droit d'en jouir. Le roi tient son autorité de ses sujets et cette autorité est limitée par les lois de la nature et de l'État. Le roi ne peut donc pas disposer de son pouvoir et de ses sujets sans le consentement du peuple. *D'après Diderot, l'Encyclopédie, 1751-1772*

Texte 2 Ce n'est plus aux hommes que je m'adresse ; c'est à toi, Dieu de tous les êtres, de tous les mondes, de tous les temps. Tu ne nous as pas donné un cœur pour nous haïr et des mains pour nous égorger. Fais que nous nous aidions mutuellement à supporter le fardeau d'une vie pénible et passagère. Que toutes ces petites nuances qui distinguent les hommes ne soient pas des signaux de haine et de persécution. *Voltaire, Traité sur la Tolérance, 1763*

Texte 3 Être libre, n'avoir que des égaux est la vraie vie, la vie naturelle de l'homme. Les hommes naissent égaux. *D'après Rousseau*

Texte 4 Il y a dans chaque État trois sortes de pouvoirs : le pouvoir législatif (faire des lois), le pouvoir exécutif (faire exécuter les lois) et le pouvoir de juger (juger ceux qui ne respectent pas les lois). Lorsque le pouvoir législatif est réuni au pouvoir exécutif, dans la ou les mêmes personnes, il n'y a pas de liberté. On peut craindre que le même monarque ou la même assemblée ne fasse des lois tyranniques pour les appliquer tyranniquement. *D'après Montesquieu, De l'esprit des lois, 1748*

Les penseurs des lumières célèbrent la Raison comme le pouvoir par lequel les être humains comprennent l'univers, mais aussi comme le moyen d'améliorer la condition humaine.

C'est pourquoi ils veulent changer la société pour qu'elle permette à l'homme de se réaliser par la connaissance, la liberté et le bonheur.

Ils exigent donc de l'homme un effort au service d'une connaissance organisée pour accéder à la liberté : Aie le courage de te servir de ton propre entendement. Telle est la devise des lumières.

Les idées centrales développées par les philosophes des lumières sont la liberté individuelle, l'égalité, la tolérance, le gouvernement représentatif, l'Etat de droit (les droits humains et la justice indépendante) la liberté religieuse (avec aussi la séparation de l'église et de l'Etat).

Les idées et les pensées des philosophes des lumières se sont largement répandues dans le monde et dans la société française avant la révolution si bien que les citoyens et les citoyennes sont avides de liberté, de justice et de liberté. Cela accroît le mécontentement collectif vis-à-vis des injustices.

Elles vont donner la base et l'impulsion pour un vrai changement social.

A travers les lumières, on voit très clairement comment la philosophie et la connaissance a un pouvoir transformateur sur la société.

6 - Le spectacle dans vos programmes scolaires

Tout au long de la scolarité dans le cadre des **cours d'éducation civique et morale**, autour des objectifs : Identifier et connaître les cadres d'une société démocratique, Construire une culture civique, Comprendre le sens de l'intérêt général

En **français**, au **collège**, autour des thèmes : Vivre en société, participer à la société, Regarder le monde, inventer des mondes et Agir sur le monde

En **histoire** :

- **4ème** : Le XVIIIe siècle, expansions, Lumières et révolutions
- **3ème** : Françaises et Français dans une République repensée (héritage de la Révolution française dans nos institutions)
- **2nde GT** : Dynamiques et ruptures dans les sociétés des XVIIe et XVIIIe siècles
- **1ère G** : L'Europe face aux révolutions
- **1ère Tech** : 1ère technologique L'Europe bouleversée par la Révolution française (1789-1815)
- **Terminale (classe de philosophie: thème du droit, du pouvoir....)**

En **littérature** :

- autour de *La déclaration des droits de la femme et de la citoyenne* d'Olympe de Gouge
- autour du thème Littérature d'idées du XVIème au XVIIIème

7 - ANNEXES - EXTRAITS D'ARCHIVES

SIEYÈS Qu'est ce que le tiers état ?

Qui donc oserait dire que le tiers état n'a pas en lui tout ce qu'il faut pour former une nation complète ? Que serait-il sans l'ordre privilégié ? Tout, mais un tout libre et florissant. Rien ne peut aller sans lui, tout irait infiniment mieux sans les autres.

[...] L'exception et l'abus sont partout à côté de la règle, et surtout dans un vaste empire. Mais au moins conviendra-t-on que, moins il y a de ces abus, mieux l'État passe pour être ordonné. Le plus mal ordonné de tous serait celui où non seulement des particuliers isolés mais une classe entière de citoyens mettrait sa gloire à rester immobile au milieu du mouvement général et saurait consumer la meilleure part du produit, sans avoir concouru en rien à le faire naître. Une telle classe est assurément étrangère à la nation par sa fainéantise.

[...] Qu'est-ce qu'une nation ? Un corps d'associés vivant sous une loi commune et représentés par la même législature. N'est-il pas trop certain que l'ordre noble a des privilèges, des dispenses, même des droits séparés des droits du grand corps des citoyens ? Il sort par là de l'ordre commun, de la loi commune.

[...] En France, les représentants du tiers sont les vrais dépositaires de la volonté nationale. Ils peuvent donc, sans erreur, parler au nom de la nation entière. Car, en supposant même les privilégiés réunis, toujours unanimes contre la voix du tiers, ils n'en seraient pas moins incapables de balancer la pluralité dans les délibérations de cet ordre. Chaque député du tiers, d'après le nombre fixé, vote à la place d'environ cinquante mille hommes. »

ACHARD DE BONVOULOIR, DÉPUTÉ ULTRA-CONSERVATEUR DE LA NOBLESSE

« Je réclame formellement la conservation pleine et entière des droits de la noblesse ; je les tiens de mes pères au même titre que nos Rois.

Je réclame la distinction des ordres et le droit de voter par ordre. Je déclare inconstitutionnelle l'idée de confondre l'ordre du clergé et l'ordre de la noblesse en un seul. Je suis frappé par l'affaiblissement des deux plus anciens ordres de la monarchie et par la prépondérance du troisième.

Le respect dû aux propriétés est la base fondamentale de toute société.

Je proteste contre les assertions de quelques nobles dont le jugement égaré propose de confondre les rangs. Je réclame les mêmes droits et les mêmes prérogatives dont la noblesse a toujours joui

(..)La noblesse s'est montrée généreuse, comme il convient à sa nature, elle a fait des sacrifices, libres et volontaires. Rien n'altère sa pureté. Le prix de ses sacrifices doit être senti par le Monarque et par le laboureur. Dans cette grande assemblée, on doit traiter d'objets importants qui sont la base de la prospérité dont les richesses ne sont qu'un signe.

La religion doit tenir le premier rang ; c'est elle qui lie les pères et les enfants, le roi et ses sujets ; elle purifie toutes les relations, elle fortifie tous les liens.

(..)La noblesse est une portion de la souveraineté : comme elle, elle est imprescriptible et indestructible, elle est un don du ciel, elle n'est point l'ouvrage des hommes, elle est notre bien le plus précieux. Le sentiment de la noblesse est la sauvegarde de l'honneur parce qu'il fait un devoir de la vertu.

(..) Le roi sait qu'il n'y a point de monarque sans noblesse, et son premier titre au trône est d'être

gentilhomme. Sa majesté soutiendra la noblesse.

Elle devrait reconnaître que la confusion des rangs est une des causes les plus destructrices de la prospérité de la société. Sans l'ordre de la hiérarchie, il n'y a point de constitution solide. Les mains des membres de la classe ecclésiastique seuls toucheront les choses sacrées, les mains du noble, les armes et la charrue restera dans celles des paisibles laboureurs. »

MARAT, L'AMI DU PEUPLE

« Le peuple ne se soulève que lorsqu'il est poussé au désespoir par la tyrannie. Que de maux ne souffre-t-il pas avant de se venger ! Et sa vengeance est toujours juste dans son principe, quoiqu'elle ne soit pas toujours éclairée dans ses effets, au lieu que l'oppression qu'il endure n'a sa source que dans les passions criminelles de ses tyrans.

Et puis, est-il quelque comparaison à faire entre un petit nombre de victimes que le peuple immole à la justice dans une insurrection, et la foule innombrable de sujets qu'un despote réduit à la misère, ou qu'il sacrifie à sa cupidité, à sa gloire, à ses caprices ! Que sont quelques gouttes de sang que la populace fait couler, dans la révolution actuelle, pour recouvrer sa liberté, auprès des torrents qu'en ont versé un Tibère, un Néron, un Caligula, un Caracalla, un Commode ; auprès des torrents que la frénésie mystique d'un Charles IX en a fait répandre ; auprès des torrents qu'en a fait répandre la coupable ambition de Louis XIV ? Que sont quelques maisons pillées en un seul jour par la populace, auprès des concussions que la nation entière a éprouvées pendant quinze siècles sous les trois races de nos rois ? Que sont quelques individus ruinés, auprès d'un milliard d'hommes dépouillés par les traitants, par les vampires, les dilapidateurs publics ?

Mettons de côté tout préjugé et voyons.

La philosophie a préparé, commencé, favorisé la révolution actuelle ; cela est incontestable ; mais les écrits ne suffisent pas, il faut des actions. Or, à quoi devons-nous la liberté, qu'aux émeutes populaires ?

C'est une émeute populaire, formée au Palais-Royal, qui a commencé la défection de l'armée et transformé en citoyens deux cent mille hommes dont l'autorité avait fait des satellites. Et dont elle voulait faire des assassins.

C'est une émeute populaire, formée aux Champs-Élysées, qui a éveillé l'insurrection de la nation entière ; c'est elle qui a fait tomber la Bastille, conservée l'Assemblée nationale, fait avorter la conjuration, prévenue le sac de Paris, empêché que le feu ne l'ait réduit en cendres et que ses habitants n'aient été noyés dans le sang. C'est une émeute populaire, formée au marché Neuf à la halle, qui a fait avorter la seconde conjuration, qui a empêché la fuite de la maison royale et prévenu les guerres civiles qui en auraient été les suites trop certaines.

Ce sont ces émeutes qui ont subjugué la faction aristocratique des États généraux, contre laquelle avaient échoué les armes de la philosophie et l'autorité du monarque ; ce sont elles qui l'ont appelé, par la terreur, au devoir, qui l'ont amené à se réunir au parti patriotique et à concourir avec lui pour sauver l'État.

Suivez les travaux de l'Assemblée nationale, et vous trouverez qu'elle n'est entrée en activité qu'à la suite de quelque émeute populaire, qu'elle n'a décrété de bonnes lois qu'à la suite de quelque émeute populaire, et que dans des temps de calme et de sécurité cette faction odieuse n'a jamais manqué de se relever pour mettre des entraves à la Constitution ou faire passer des décrets funestes.

C'est donc aux émeutes que nous devons tout, et la chute de nos tyrans, et celle de leurs favoris, de leurs créatures, de leurs satellites et l'abaissement des grands, et l'élévation des petits, et le retour de la liberté, et les bonnes lois qui la maintiendront en assurant et notre repos et notre bonheur. »

8 - QUELQUES DÉFINITIONS UTILES

Cahiers de doléances :

Les cahiers de doléances sont des documents rédigés en 1789, à la demande du roi Louis XVI, en vue de la convocation des États généraux. Chaque ordre de la société — le clergé, la noblesse et le tiers état — fut invité à exprimer ses plaintes, ses besoins et ses souhaits de réformes.

Rédigés dans chaque paroisse, bailliage ou sénéchaussée, ces cahiers témoignent des aspirations profondes du peuple français à plus de justice sociale, à une fiscalité plus équitable, et à une participation plus large à la vie politique. Ils constituent une source précieuse pour comprendre les causes de la Révolution française.

La société d'ordre sous l'Ancien régime :

Sous l'Ancien Régime, la société française était organisée en **trois ordres**, une structure héritée du Moyen Âge. Cette organisation était fondée sur l'inégalité juridique et sociale.

- **Le clergé** (Premier ordre) rassemblait les membres de l'Église. Il bénéficiait de privilèges importants, comme l'exemption d'impôts.
- **La noblesse** (Deuxième ordre) regroupait les seigneurs et les familles aristocratiques. Elle jouissait également de nombreux privilèges, notamment fiscaux car il ne payait pas d'impôts et judiciaires. Grâce aux terres exploitées par les paysans, les nobles touchaient des rentes. **Les rentes** sont les revenus tirés d'un bien.
-
- **Le tiers état** (Troisième ordre) représentait environ 96 % de la population. Il comprenait les paysans, les artisans, les bourgeois, et n'avait aucun privilège. C'est lui qui supportait l'essentiel des impôts.

Etats généraux :

Les **États généraux** sont une assemblée exceptionnelle convoquée par le roi pour consulter les représentants des trois ordres de la société : le **clergé**, la **noblesse** et le **tiers état**. En mai 1789, Louis XVI les réunit à Versailles pour la première fois depuis 1614, afin de faire face à la grave crise financière que traverse le royaume.

Cette crise est liée à l'endettement de la France notamment à cause des guerres, les dépenses très importantes de la Cour, et le fait qu'une partie de la population ne paie pas d'impôts,

Chaque ordre rédige au préalable des **cahiers de doléances** dans lesquels il exprime ses revendications. Cependant, très vite, des désaccords apparaissent sur les modalités du vote : les deux ordres privilégiés souhaitent voter par ordre (chaque ordre disposant d'une voix), tandis que le tiers état demande un **vote par tête**, plus représentatif de la population.

A quoi servent les Impôts (en général) aujourd'hui:

L'impôt est l'Argent que l'Etat demande aux citoyens et aux entreprises pour assurer les dépenses au fonctionnement du pays dans un souci d'égalité d'accès aux domaines essentiels au soin premier et à l'émancipation : la santé, l'éducation nationale, la police, la justice, l'entretien des routes, les transports publics,, l'armement, mais il y a aussi la culture, le patrimoine, l'organisation de certains événements sportifs,

... Nous bénéficions au quotidien de nombreux services publics qui n'existent pas dans tous les pays notamment en France la gratuité des soins, de l'école, le soutien à la culture pour qu'elle soit accessible à toutes indépendamment des revenus....

Sous l'ancien régime, il n'y a pas de services publics comme on les connaît aujourd'hui mais il y a les armées, la justice, l'entretien des routes, des bâtiments publics... les frais de la cour...

L'État de droit :

Un État de droit est un système politique dans lequel toutes les personnes et toutes les institutions, y compris celles qui exercent le pouvoir, sont soumises aux mêmes lois. Ces lois doivent être justes, votées selon des règles démocratiques, et respecter les droits fondamentaux des citoyens.

Dans un État de droit, les pouvoirs sont séparés (exécutif, législatif, judiciaire) afin d'éviter les abus. La justice est indépendante, ce qui garantit que chacun puisse être protégé contre l'arbitraire.

Ainsi, l'État de droit s'oppose à la dictature ou au pouvoir absolu, car il place la loi au-dessus de la volonté des dirigeants.

La non-séparation de l'Église et de l'État sous l'Ancien Régime

Sous l'Ancien Régime, il n'existe pas de séparation entre le **pouvoir religieux** et le **pouvoir politique**. Le catholicisme est la **religion officielle du royaume de France**, et l'Église joue un rôle central dans la vie publique.

Le roi est considéré comme un souverain de **droit divin** : son autorité est légitimée par Dieu, et il doit protéger la foi catholique. L'Église encadre la société par son enseignement, ses rites religieux, mais aussi à travers l'état civil (baptêmes, mariages, enterrements).

Elle bénéficie en outre de **privilèges importants** (perception de la dîme, exemption de certains impôts) et travaille main dans la main avec la monarchie pour maintenir l'ordre social.

9 - Biographie de la metteuse en scène, Bérangère Jannelle

Bérangère Jannelle est metteuse en scène, réalisatrice de films, autrice et scénariste.

En 2001, elle crée sa première pièce *Décameron* présentée au Festival d'automne à Paris. Depuis lors, elle crée une quinzaine de pièces et devient artiste associée à de multiples théâtres, centres dramatiques nationaux, scènes nationales. Après avoir mis en scène des pièces en signant de nombreuses adaptations, elle lance la fabrique théâtrale des savoirs centrée sur des questions philosophiques et sociétales : *Z comme Zigzag* à partir de l'abécédaire de Gilles Deleuze (CDN Rouen, SN Cherbourg, SN St Nazaire... , *Conversations/ Gespräche* (HAU à Berlin), *Melancholia Europea une enquête démocratique* (Théâtre de la ville à Paris, MC :2 Grenoble...) *Les monstres* (Comédie de Reims, Scène nationale de Chambéry et de la Savoie, Théâtre d'Arles...) *Une histoire de l'argent racontée aux enfants et à leurs parents* (SN Chambéry, Le Maillon- Scène européenne....) et prochainement *Brioche et révolution !* (CDN Tours, SN Blois, SN Sète, SN Angoulême, Théâtre de Chartres...).

Elle affirme sa propre écriture de fiction avec des romans théâtraux (*Lucy in the sky est décédée* 2020 (TGP-CDN Saint Denis, MC :2 Grenoble, MCAmiens), *Comme le nageur au fond des mers* 2024 (Théâtre Ouvert-centre national des écritures contemporaines, MCAmiens, SN Bayonne, ZEF scène nationale de Marseille...) qui immergent le public dans un monde à la fois cinématographique et poétique.

Multilingue, Bérangère Jannelle est présente sur les scènes internationales. Elle a été lauréate de la Villa Médicis hors les murs et elle a créé des pièces en Italie (*Décameron*), au Brésil (*O adversario*), en Russie (*Goriot !*) , au Bénin Togo Burkina Faso (*Africa democratic room*), en Allemagne (*Conversations*).

En tant que réalisatrice, elle réalise plusieurs longs métrages documentaires (*Sans Terre, Les Lucioles, Markowicz, appartement n°7* produits par Tamara films, BIP TV et soutenu par le CNC). Elle est co-scénariste de longs métrages de fiction avec Idir Serghine (*Notre Royaume*), Antoine Barraud (*Le dos rouge, Les trois sœurs*) et sous contrat d'écriture pour une série. En 2024, elle a réalisé *Petit âne*, son premier court métrage de fiction produit par Tamara films et Préludes, la Région Bourgogne Franche Comté, le CNC. Son premier long métrage est en cours de développement.